

Relevé de Conclusions du Conseil de la Recherche du Conseil Académique dématérialisé du 25 juin 2020

Le vingt-cinq juin deux mille vingt à 14 heures 00, les membres du Conseil de la Recherche du Conseil Académique (CoR) se sont réunis dans le cadre d'une procédure dématérialisée, via l'application big blue button (BBB), en raison de la situation sanitaire et des dispositions gouvernementales.

Le Conseil de la Recherche du Conseil Académique est présidé par M. Eric MARKIEWICZ, Vice-Président du Conseil de la Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF), et Mme SIMON est nommée secrétaire.

Il a été établi, en fonction des réponses reçues via par e-mail par la Direction Générale des Services et des personnes connectées, une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 22 membres présents et 5 membres représentés.

Le quorum des membres présents ou représentés étant atteint, le Vice-président déclare que le Conseil de la Recherche du Conseil Académique a été régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Vice-président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Approbation des relevés de conclusions du Conseil de la Recherche du 23 janvier 2020 et du 19 mars 2020
- Avis sur le tableau des contrats et conventions signés ou en court de signature
- Avis sur les projets faisant l'objet de demandes de subvention auprès du Conseil Régional Hauts-de-France
 - Elsat 2020 – Programmation 2020 Etat-Région
 - CE2I – Phase 5
 - Chaire « Intelligence spatiale »
 - STIMuLE – Soutien aux Travaux Interdisciplinaires, multi-établissements et Exploratoires :
 - I. OPPEN
 - II. SAMDI
- Avis sur la grille tarifaire d'utilisation des espaces et services de l'Institut des Mobilités et des Transports Durables (IMTD)
- Avis sur un changement de sujet et de directeur de thèse d'une cotutelle avec l'Université de Mons
- Informations
 - Demandes de prolongations de thèses impactées par la CoVID-19
 - Point d'étape sur le dossier de création de l'École Doctorale Polytechnique Hauts-de-France (ED PHF) portée par l'UPHF en partenariat avec la FUPL
 - Protocole d'accord de licence nationale pour l'accès à Science Directe 2019-2022 (ELSEVIER)
 - Bilan HAL (Archive ouverte), perspective et actions
 - Bilan SIREDO 2020

**Présidence
du CoR**

M.Eric MARKIEWICZ, Vice-président du Conseil de la Recherche

Présents (connectés) 22

:

Collège 1 avec voix
délibérative :

M. ASSAAD, Mme BARBAFIERI, Mme FOLLET, M. KOLSKI, M. POPIEUL,
Mme RIVENQ, Mme SANTINELLI-FOLTZ

Collège 2 avec voix
délibérative :

M. BECHET, Mme CHEHAMI, M. DEQUIDT, Mme FRIANT-KESSLER, M.
JUNOT, Mme RAHMOUN, Mme THILLIEZ

Collège 3 avec voix
délibérative :

M. DELILLE, Mme DRAUX, M. LIPPERT, M. SIMON

Collège 4 avec voix
délibérative :

M. DELHAYE

Collège 5 avec voix
délibérative :

M. CAPRON, Mme GIARD (rep. M. LELEU), M. GUEGEN

Membres de droit sans
voix délibérative

Invités sans voix
délibérative :

Mme TRUFFERT et Mme DEFOND (Service Commun de Documentation)
Mme BILLOIR (Conseil Régional Hauts-de-France)

**Ont donné
pouvoir :**

5

M. JENOT à Mme RIVENQ
M. HEBBAR à Mme FRIANT-KESSLER
Mme DUBAR à M. POPIEUL
M. LETENEUR à Mme RAHMOUN
Mme COLSON à Mme GIARD

**Excusés (non-
réponse aux e-
mails) :**

M. ARTIBA, Mme BOURABAA, Mme CHAUVEAU, Mme DEUDON, M.
ICARD, Mme MAMOUDY, Mme REY, M. LAKEHAL, M. MULLER, Mme
LEONE, M. WAUTIER

Approbation des relevés de conclusions du Conseil de la Recherche du 23 janvier 2020 et du 19 mars 2020

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur les relevés de conclusions du Conseil de la Recherche du 23 janvier 2020 et du 19 mars 2020.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Le soutien aux manifestations scientifiques est crucial pour les SHS. Le Vice-président propose d'échanger à nouveau et d'arbitrer ensemble sur ce point en CoR d'octobre 2020, lors du vote du budget initial.
- Il est demandé et apporté une clarification sur le calendrier exact de la campagne d'allocations de thèse Région. La liste des 9 sujets en liste principale n'a pas changé.

En l'absence d'autres remarques, il propose aux membres du CoR d'approuver ces relevés de conclusions.

Les membres du Conseil de la Recherche du Conseil Académique décident d'approuver le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 23 janvier 2020 et du 19 mars 2020 à l'unanimité des voix des présents et représentés.

Avis sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite le Directeur de la Direction de la Recherche et de la Valorisation à présenter le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature.

Ce tableau, présenté à chaque CoR, synthétise les contrats et conventions de recherche signés ou en cours de signature, aux niveaux régional et national, et également européen et international.

Des explications complémentaires sont données sur le projet effectué en collaboration avec CAMAIEU, étant donné l'actualité.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature.

En l'absence de remarques, il propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur ce tableau.

Les membres du Conseil de la Recherche du Conseil Académique décident d'adopter un avis favorable sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature à l'unanimité des voix des présents et représentés.

Avis sur les projets faisant l'objet de demandes de subvention auprès du Conseil Régional Hauts-de-France

ELSAT 2020 – Programmation 2020

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. POPIEUL, responsable UPHF du projet **ELSAT 2020 – Programmation 2020**, à le présenter.

M. POPIEUL présente le projet en s'appuyant sur la présentation transmise aux conseillers.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet **ELSAT 2020 – Programmation 2020**.

En l'absence de remarques, il propose aux membres du CoR d'émettre un avis favorable sur le projet.

Les membres du Conseil de la Recherche du Conseil Académique décident d'adopter un avis favorable sur le projet **ELSAT 2020 – Programmation 2020** à l'unanimité des voix des présents et représentés.

CE2I – Phase 5

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite Mme HARMAND, responsable UPHF du projet CE2I, à le présenter.

Mme HARMAND présente le projet en s'appuyant sur la présentation transmise aux conseillers.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet **CE2I**.

En l'absence de remarques, il propose aux membres du CoR d'émettre un avis favorable sur le projet.

Les membres du Conseil de la Recherche du Conseil Académique décident d'adopter un avis favorable sur le projet **CE2I** à l'unanimité des voix des présents et représentés.

Chaire « Intelligence spatiale »

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. SCHMITT, responsable UPHF du projet de **Chaire « Intelligence Spatiale »**, à le présenter.

M. SCHMITT présente le projet en s'appuyant sur la présentation transmise aux conseillers.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet de **Chaire « Intelligence Spatiale »**.

En l'absence de remarques, il propose aux membres du CoR d'émettre un avis favorable sur le projet.

Les membres du Conseil de la Recherche du Conseil Académique décident d'adopter un avis favorable sur le projet de **Chaire « Intelligence Spatiale »** à l'unanimité des voix des présents et représentés.

STIMuLE – Soutien aux Travaux Interdisciplinaires, multi-établissements et Exploratoires :

OPPEN

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. PONCHEL, responsable UPHF du projet **OPPEN**, à le présenter.

M. PONCHEL présente le projet en s'appuyant sur la présentation transmise aux conseillers.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet **OPPEN**.

En l'absence de remarques, il propose aux membres du CoR d'émettre un avis favorable sur le projet.

Les membres du Conseil de la Recherche du Conseil Académique décident d'adopter un avis favorable sur le projet **OPPEN** à l'unanimité des voix des présents et représentés.

SAMDI

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. PONCHEL, responsable UPHF du projet **SAMDI**, à le présenter.

M. PONCHEL présente le projet en s'appuyant sur la présentation transmise aux conseillers.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet **SAMDI**.

En l'absence de remarques, il propose aux membres du CoR d'émettre un avis favorable sur le projet.

Les membres du Conseil de la Recherche du Conseil Académique décident d'adopter un avis favorable sur le projet **SAMDI** à l'unanimité des voix des présents et représentés.

Avis sur la grille tarifaire d'utilisation des espaces et services de l'Institut des Mobilités et des Transports Durables (IMTD)

Après un exposé sur l'IMTD, le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. DELMOTTE, responsable administratif et financier de Transalley, à présenter la grille tarifaire d'utilisation des espaces et services de l'Institut des Mobilités et des Transports Durables (IMTD).

M. DELMOTTE présente la grille en s'appuyant sur la présentation transmise aux conseillers.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur cette grille de tarifs.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Thématiques Transports et Mobilités : il faut en effet un lien qui doit être validé par le Comité de programmation. Ça peut être une opportunité de faire ressortir les intersections polytechniques.
- Composition de ce comité : il va être mis en place et impliquera les composantes et d'autres vice-présidents.

Il existe en outre un centre de documentation au sein de l'IMTD, auquel le Service Commun de Documentation de l'UPHF a contribué. Cette contribution peut se poursuivre, il faut reprendre les échanges.

En l'absence d'autres remarques, il propose aux membres du CoR d'émettre un avis favorable sur cette grille de tarifs.

Les membres du Conseil de la Recherche du Conseil Académique décident d'adopter un avis favorable sur la grille tarifaire d'utilisation des espaces et services de l'Institut des Mobilités et des Transports Durables (IMTD) à l'unanimité des voix des présents et représentés.

Avis sur un changement de sujet et de directeur de thèse d'une cotutelle avec l'Université de Mons

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche expose la situation particulière de cette thèse, actée dans le cadre de l'appel à projets interne, et cofinancée par l'Université de Mons, et la modification proposée, qui porte sur le sujet et le directeur.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur cette modification de sujet et de directeur.

En l'absence de remarques, il propose aux membres du CoR d'émettre un avis favorable sur cette modification de sujet et de directeur de thèse.

Les membres du Conseil de la Recherche du Conseil Académique décident d'adopter un avis favorable sur cette modification de sujet et de directeur de thèse à l'unanimité des voix des présents et représentés.

Informations

Demandes de prolongations de thèses impactées par la COVID-19

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. MICHEL-DANSAC, Directeur de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV), à présenter les demandes de prolongations de thèses impactées par la COVID-19.

Le travail de recensement (pluriannuel) des doctorants concernés, de leur financeurs, de la mesure de l'impact de la crise sanitaire et des besoins de prolongation est en cours et va être transmis aux directions des composantes de recherche pour examen et sera remonté ensuite au Ministère et au Conseil régional.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Types de thèse concernés : toutes, y compris cotutelles.
- Procédure de remontée : la DRV transmet aux composantes de recherche pour examen avant remontée finale au Ministère et au Conseil régional.

Point d'étape sur le dossier de création de l'Ecole Doctorale Polytechnique Hauts-de-France (ED PHF) portée par l'UPHF en partenariat avec la FUPL

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. DUQUENNOY, Chargé de mission, à effectuer un point d'étape sur le dossier de création de l'Ecole Doctorale Polytechnique Hauts-de-France (ED PHF) portée par l'UPHF en partenariat avec la Fédération Universitaire Polytechnique de Lille.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Effectifs habituels des Ecoles Doctorales : c'est très variable.
- Lien entre les domaines scientifiques des Ecoles Doctorales et les sections CNU ? Il n'y a pas de coïncidence entre les deux.
- Préparation du règlement de la nouvelle Ecole doctorale : il va être mis au point par les directeurs de laboratoires, comme cela a été fait pour le schéma.
- Enseignement pour les doctorants en SHS qui avaient un choix large dans l'ED SHS actuelle : maintien de la collaboration avec le Collège Doctoral en accord avec Lille. Tout ce qui figure dans ce catalogue de formations professionnalisantes sera toujours accessible. Restent à la charge de la nouvelle ED les formations disciplinaires. L'organisation territoriale de la recherche change, et nous nous y adaptons. Nous allons gagner en autonomie.
- Maintien de la collaboration sur les formations professionnalisantes : le paysage évolue mais sur le principe, l'Université de Lille est d'accord.
- Formations en local : les formations scientifiques se feront en local et seront répertoriées dans un catalogue

Protocole d'accord de licence nationale pour l'accès à Science Direct 2019-2022 (ELSEVIER)

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite Mme TRUFFERT, Directrice du Service Commun de Documentation (SCD), à présenter le protocole d'accord de licence nationale pour l'accès à Science Direct 2019-2022 (ELSEVIER).

Bilan HAL (Archive ouverte), perspective et actions

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite Mme TRUFFERT, Directrice du Service Commun de Documentation, à présenter le bilan HAL. Il encourage à l'utilisation de cette archive ouverte. Il indique qu'il faudra étudier les questions relatives à HAL INSA.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Chiffres DOAE 2019 : ce sont ceux des dépôts sur HAL. A l'ITEMN, une personne est en charge de cela. Il faut faire le lien avec le laboratoire.

- Signature unique des publications UPHF : le CNRS ne souhaite plus que l'ITEMN mette les tutelles non principales sauf pour l'École Centrale de Lille/Centrale Lille Institut, vu sa relation avec l'Université de Lille. Par ailleurs, les discussions sont en cours entre UPHF, CNRS, INSA.
- Traitement manuel des références : Est-il possible de saisir des listes de publications dans HAL ? Pour le moment, le SCD fait de la médiation pour le courant et profite de l'HCERES pour travailler sur les listes dès que possible. C'est néanmoins un travail complexe, tout se fait en manuel.
- Traduction HAL : l'interface HAL-UPHF est en cours de traduction.

Classement THE

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite Mme DEFOND, responsable du Département d'Appui à la Recherche du Service Commun de Documentation et Mme SIMON, de la Direction de la Recherche et de la Valorisation, à présenter le classement Impact du Times Higher Education 2020.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Définition THE du spin-off : 2 types selon que l'UPHF est actionnaire ou non.

Bilan SIREDO 2020

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche présente le bilan SIREDO 2020.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Contrats doctoraux Ministère stables : le Vice-président a sanctifié 3 contrats UPHF supplémentaires. Il faut trouver d'autres ressources. Les cotutelles sont aussi à exploiter.

En l'absence de questions, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures et 32 minutes.

Est dressé le présent relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du Conseil Académique, qui s'est tenu le vingt-cinq janvier deux-mille vingt, signé par le Vice-président en charge de la recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

Valenciennes, le 13 octobre 2020

Le Vice-président du Conseil de la Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France,

M. Eric MARKIEWICZ